L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 23 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

LES AVENTURES DU CHEVALIER D'EON.

DEUXIEME PARTIE.

Une conspiration à St-Pétersbourg

CHAPITRE II.

La confession.

(Suite.)

Olga n'était pas encore revenue de sa surprise et de sa tristesse à ce tutoiement qui remplaçait le fraternel tutoiement habituel, que d'un ton bref et résolu, Mlle de Beaumont, absorbée par une seule pensée, lui demandait :

—L'impératrice va-t-elle rentrer bientôt ?

—Elle me suit, répondit Olga, intimidée par ce brusque changement d'humeur. (Ah! ce n'était plus le roucoulement de ce ravissant duo de colombes de tout à l'heure !). Elle a été arrêtée en route par le prince Rasomowski, qui l'attendait à la sortie du conseil synodal. Je l'ai devancée en te cherchant, comme toujours, au risque de rencontrer mon oncle, ce qui, en effet, est arrivé. Il m'a vu de loin et m'a fait signe de le rejoindre. Mais j'ai mieux aimé le précéder, ne fût-ce que pour te revoir.

—Merci, dit Mlle de Beaumont, mais je cède la place au chancelier et vais au-devant de Sa Majesté. Je ne saurais assez tôt la voir, lui parler, lui dire....

—Quoi donc? interrogea Olga.

—Tu le sauras bientôt.

—Comme tu me parles! T'aurais-je fâchée ?

—Non, certes, chère enfant.

—Eh bien! alors, donne-moi ta main.

—O mon Dieu! pensait Mlle de Beaumont, que le charme recommençait à gagner, préservez-moi de l'influence de cet ange tentateur!

S'arrachant, par une sorte de sursaut, à l'étreinte d'Olga et à son magnétique rayonnement :

—Allons! il le faut! murmura Mlle de Beaumont.

Et elle s'avança vers la porte où, avisant à propos le chevalier Douglas qui, de son coin d'observation la couvait des yeux, et s'empressa de se rapprocher d'elle comme d'une proie.

—Venez, mon oncle, dit-elle, et allons au devant de l'impératrice.

—Comme elle est sombre! murmurait Olga restée seule avec un étonnement plein de mélancolie.... Elle était si gaie tout à l'heure! Oh! ces Françaises, elles changent ainsi en une minute d'air et de langage. L'arc-en-ciel succède à l'orage, l'orage à l'arc-en-ciel : on ne sait jamais à quoi s'en tenir.

L'arrivée du chancelier Bestucheff la tira à propos de ces réflexions, et lui rendit tout son sang-froid.

Olga sentait qu'elle allait en avoir besoin pour résister à l'obsession qui venait faire diversion à la lutte intérieure.

L'explication que recherchait l'arbitre de sa destinée s'annonçait en effet comme devant être décisive.

Il suffisait, pour apprécier le danger, de voir le changement imprévu auquel le chancelier avait condamné sa physionomie. Il souriait, il s'avançait les bras ouverts. L'ours s'était fait agneau.

—Bonjour, ma charmante nièce, dit l'habile homme pour exorde, en rendant sa voix aussi insinuante que possible, je suis heureux de pouvoir t'embrasser!

Et il déposa un baiser sur le front de sa nièce, ajoutant :

—Et m'entretenir un instant avec toi, avant que Sa Majesté ne rentre dans son cabinet.

—Comme vous voilà transformé aujourd'hui! dit Olga avec une moue mutine; vous êtes presque aimable.

—Je le serais plus souvent, surtout avec toi, si mes graves préoccupations m'en laissaient le loisir.

—C'est le cas de maudire ces fonctions qui vous absorbent et vous irritent, et de vous souhaiter une belle et bonne disgrâce.

A cette malicieuse plaisanterie, qui portait plus loin que ne le pensait Olga, peu au fait des intrigues de cour et des vicissitudes de la valeur avunculaire, Bestucheff ne put s'empêcher de tressaillir.

—Ne prononce jamais ce mot-là, dit-il en portant le doigt à ses lèvres avec une expression de terreur superstitieuse, cela porte malheur.... Je voudrais....

—Auriez-vous besoin de moi? Voilà qui serait curieux, par exemple.

—Il n'y a pas de petits amis.... J'ai, en effet, besoin d'un petit service que tu peux me rendre.

—Y a-t-il une récompense?

—Tout ce que tu voudras; un beau mari, par exemple.

—Il sera toujours assez beau, pourvu qu'il ne soit pas M. de Valcroissant.

—Ne recommençons pas la querelle, se dit Bestucheff, qui jugea inopportun de relever la provocation.... Oui, continua-t-il après un moment de réflexion, j'étais venu pour te demander si tu ne savais rien de nouveau.... si tu n'avais pas quelque nouvelle à m'apprendre.

—Non; mais je puis en inventer, si vous le voulez.

—Eh quoi! depuis que mademoiselle de Beaumont est à la cour, tu n'as rien remarqué d'étrange dans ses allures, ses façons, son caractère, son langage..... rien qui fût de nature à te dévoiler ses projets, car elle doit en avoir.... ou en expliquer elle, l'expliquer les causes de sa faveur.... Car enfin, elle est en faveur, son crédit grandit tous les jours. Tout à l'heure, je l'ai rencontrée, allant au devant de l'impératrice, qui aussitôt a donné congé au prince Rasomowsky, avec lequel elle s'entretenait et l'a gracieusement invitée à venir voir avec elle des étoffes et des bijoux qui viennent de lui arriver de Londres....

Olga eut un mouvement d'épaules significatif.

—Ou de Paris, rectifia-t-elle en souriant.

—Que dis-tu? interrogea Bestucheff, qui feignit d'avoir mal entendu, mais qui avait si bien compris l'ironie qu'il en avait froncé le sourcil.

—Je dis, répliqua sa nièce, qu'il y a des caisses qui ont l'air de venir de Londres et qui viennent de Paris. D'abord il n'y a, à mon sens, rien de vraiment joli, rien de vraiment élégant que ce qui vient de Paris. Et je crois trop bon goût à Sa Majesté pour prendre à Londres ses meubles et ses habits. C'est bien assez d'y prendre son gouvernement.

—Laissons cela, petite. Je sais bien que tu es de l'opposition.

—C'est mon devoir. La nièce d'un premier ministre doit toujours être de l'opposition; cela rétablit l'équilibre.

—Voilà ce que c'est que de fréquenter les Françaises. On voit bien que cette Mlle de Beaumont a déteint sur toi.

—Je ne puis que gagner à sa conversation.

—Cela dépend. Il court sur elle de si étranges bruits....

—Que ne dit-on pas à la cour? On y dirait qu'elle est laide, que cela ne me surprendrait pas.

—On est loin de prétendre qu'elle soit laide; on la trouve même si jolie, si aimable, qu'on s'étonne de ta sécurité; on est surpris que tu ne sois pas plus curieuse...

—Curieuse de quoi?

—Plus jalouse....

—Jalouse de quoi?

—De te voir remplacée, supplantée par cette nouvelle venue, par cette étrangère, dans la faveur de l'impératrice.

—On serait encore bien plus étonné si l'on savait que j'en serais ravie!

—Tu l'aimes donc bien?

—Comment ne l'aimerais-je point? Je lui découvre tous les jours de nouvelles qualités.

—Voilà bien la naïveté de l'innocence! Et que dirais-tu si cette excellente amie te trahissait?

—Ciel! que voulez-vous dire? s'écria Olga en rougissant et pâlissant tour à tour.

—Je veux dire, répondit Bestucheff, qui constatait avec satisfaction le lent, mais sûr progrès de ses perfides insinuations, je veux dire que tu ne réussiras jamais à la cour.

—Je le crains....

—Que tu ne sais pas le premier mot de ton métier de fille d'honneur.

—Je serais curieuse de l'apprendre de vous.

—Parler peu, regarder beaucoup, écouter davantage.

—Même quand on ne le devrait pas?....

—Surtout alors.... Mais l'heure s'avance. L'impératrice va survenir; si tu veux, nous irons achever ailleurs cette conversation.

Olga ne répondit pas à cette invitation. Elle demeurait immobile, silencieuse, pensive. Il se livrait en elle un combat dont le chancelier devinait et suivait les péripéties avec un machiavélique sourire.

—Jalouse de quoi? se disait O'ga. Je ne sais, mais je le suis. Y a-t-il là, en effet, quelque mystère? Que veut dire mon oncle? Quel conseil il m'a donné!

—Je crois, se disait de son côté le chancelier, que cette fois je lui ai mis martel en tête. Tout va bien.

Tout en se félicitant ainsi du succès de sa perfidie, le chancelier s'était avancé vers la porte et avait plongé un regard d'exploration dans l'enfilade des galeries qui s'étendait devant le cabinet impérial ses brillantes perspectives.

Le résultat de cette reconnaissance à vol d'oiseau ne se fit pas attendre.

—Voici, dit-il, l'impératrice qui vient avec Mlle de Beaumont, ta rivale. Comme Sa Majesté lui sourit! Ah! tu prononçais tout à l'heure le mot de disgrâce. Eh bien! j'ai grand'peur que ce ne soit bientôt à propos de toi qu'il y ait lieu de le répéter.

Olga était toujours abîmé dans ses réflexions.

—C'est étrange! murmura-t-elle; il me semble qu'une vipère m'a mordue au cœur.

—Eh bien! petite, insista Bestucheff, tu ne viens pas?

—Non, je reste, déclara Olga, l'œil anxieux, la main crispée.

—A la bonne heure! se dit Bestucheff, qui faisait tous ses efforts pour ne pas trahir une sinistre joie. J'ai lu de la peine à préparer le mine, mais la mèche prendra.

Et, saluant d'un geste affectueux sa nièce toujours immobile, la tête et les yeux baissés :

—Au revoir, petite, à bientôt, dit-il.

Il disparut pendant qu'Olga sondait avec effroi l'abîme qui venait de s'ouvrir dans son âme, et s'avançant vers la portière de fourrures qui masquait à gauche du cabinet la porte d'un petit boudoir, murmurait avec une indéfinissable expression d'angoisse :

—C'est donc cela qu'on appelle être jalouse? On souffre bien! je sais que ce que je vais faire est mal, mais la tentation est trop forte, je n'y résiste plus. Pourvu que les battements de mon cœur ne s'entendent pas!

Et avec une résolution désespérée, Olga passa le seuil de la porte du boudoir. Elle hésita encore une seconde fois.

Puis, au bruit des pas, qui devenaient de plus en plus distincts, elle laissa retomber la portière de fourrure, et pénétra dans le boudoir, où, sans être vue, elle allait pouvoir tout entendre.

Elle n'attendit pas longtemps, car à peine était-elle cachée dans son refuge et l'oreille aux aguets, que la porte du cabinet s'ouvrit et que l'impératrice Elisabeth, en grands atours, y entra, suivie de Mlle de Beaumont.

Sa Majesté, qui paraissait en belle humeur, s'assit dans son grand fauteuil de chêne au dossier surmonté d'une couronne sculptée, et fit signe à sa compagne, qui se tenait respectueusement debout devant elle, d'en faire autant.

Mlle de Beaumont s'assit sur un sofa, en face de la souveraine, et attendit d'être interrogée, ce qui ne tarda guère.

Elisabeth était impatiente de mettre à exécution le plan combiné par elle pour sonder à fond les intentions de Mlle de Beaumont, et pour surprendre son secret, si elle n'en avait un.

—Eh bien! mademoiselle, débuta par dire Sa Majesté, vous voilà, je l'espère, complètement délassée de vos fatigues et rassurée de vos craintes; car enfin, vous avez dû avoir une belle peur, malgré tout, l'autre jour, à la maison de poste de Péterhof?

—Il est vrai, répondit Mlle de Beaumont. Cependant une sorte de subit pressentiment m'avait fait espérer l'intervention de la Providence, c'est-à-dire de Votre Majesté.

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression

CAMELIA,

Capitaine Hanover,

partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin; le VENDREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncté, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les matins, le dimanche et le mercredi soir.

Le CAMELIA ne fera pas des excursions régulières. Il partira tous les dimanches matins à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie et le mercredi à l'arrivée du convoi de 9 heures. Il sera de retour le soir.

Il ne sera positivement pas reçu de frêt après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.

15 mai — Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Excursions du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer très fin marcheur, CAMELIA, Capt. Wm. Hanover, fera régulièrement une excursion le DIMANCHE et le MERCREDI, à Mandeville, Louisburg et Madisonville, à dater de DIMANCHE, 17 mai. Il partira de l'extrémité du chemin de fer, au lac, à l'arrivée du train de 7 heures et demie du matin et, le mercredi, à l'arrivée du train de 9 heures du matin. Il sera de retour à la Nouvelle-Orléans le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures et demie.

Prix du passage (aller et retour) $1.

COHEN M. SORIA, Agent.

Aux Nos. 18 et 20 de la rue de l'Union.

13 mai.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

5août—3m

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ, tous les MARDIS à 5 heures P. M., à dater du MARDI, 4 août.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

FLETA,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Fleta" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour frêt et passage, s'adresser à LORD & McPEAKE, Agents.

25 juillet—1m. No. 46 de la rue du Camp.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis 5 h. P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

B. H. Broad, capitaine,
J. B. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les atterages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau "A. Minnie" de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 106 de la rue de la Commune.

5 août—6m.

Pour la Côte, Bâton-Rouge et Grosse Tête Landing.

Le bateau à vapeur St. JOHN, capt. Jas. P. McElroy, commis, Allen Jumel, part de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour: il quitte Plaquemine tous les JEUDIS et DIMANCHES soir. Il part de Donaldsonville et descend la côte, le jour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No. 33 de la rue Conti.

14mai—6m

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et les VENDREDIS à 10 heures A. M.

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Aucoin,
Commis P. A. Chariet.

Pour tous les atterages de la côte jusqu'à Donaldsonville et du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

A son retour à la Nouvelle Orléans ce bateau fera ses voyages les dimanches et mercredis en plein jour.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche y compris, et vu l'état des eaux basses du Bayou, le bateau donnera des connaissements avec privilège de transférer son fret.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET,

16 juill—1an — No 30 rue Conti.

Pour Bayou Goula.

Trois voyages par semaine.

SELMA.

A. DUGAS, capitaine,
A. Meynier, commis.

Commençant son service régulier le 15 octobre prochain.

Jours de départ tous les MARDIS et JEUDIS à midi et tous les DIMANCHES matins à 9 heures. Ses jours de retour à la Nouvelle-Orléans sont les MERCREDIS, VENDREDIS et LUNDIS en plein jour.

22août

Pour la Côte,—au dessous de la ville.—Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 10 heures du matin.

Pour les Forts, la Station de la Quarantaine, Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères. Le bateau à vapeur EMPIRE, neuf et fin marcheur, capt. A. F. Janfreau, Commis, J. C. Tremoulet, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il sera de retour à la Nlle-Orléans tous les LUNDIS et JEUDIS, vers trois heures de l'après-midi.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à S. FERNANDEZ & CO.,

21 sept—12m — No 125 de la rue Vieille Levée.

Pour les Attakapas et l'Atchafalaya

Départ, JEUDI, 24 sept, à 5 heures P. M.

Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya, le Bayou Chênes, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeannerette, la Nlle-Ibérie, Fousse Pointe, St-Martinville et tous les débarcadères du Bayou Tèche. Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau

IDA,

Capt. J. P. FORGAM, A. MEYNIER, Commis.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN,

22sept—2t — No 4 de la rue Tchoupitoulas.

Pour la Côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent—Trois fois par semaine. — Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine A. J. Ruiz; commis J. L. Boyd et Jno. Reynaud, partira de la Nouvelle Orléans, à dater du MARDI, 22 septembre 1874, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, pendant le jour.

8mai—6m

ETAT DE LA BANQUE NATIONALE DE LA LOUISIANE DE LA NLLE-ORLÉANS,

A la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du 30 juin, 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,310,194 15
Bons des Etats-Unis	1,006,080 00
Autres bons	215,199 41
Propriétés foncières	212,397 25
Dépenses courantes et taxes payées	41,148 21
Dû par des agents de rachat et de réserves	351,144 73
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	243,742 52
En caisse	679,19 57
	$4,361,025 84

PASSIF.

Capital	$1,000,000 00
Surplus	200,000 00
Profits et pertes	191,666 56
Dépôts individuels	$2,005,498 35
Dépôts des Etats Unis	2,806 79—2,011,345 14
Circulation	777,142 00
Dû à des banques et à des banquiers	30,971 14
	$4,361,025 8

A une réunion des directeurs, il a été décidé un dividende de six pour cent, qui provient des bénéfices des six derniers mois, sera payable sur demande à la Nouvelle-Orléans et à New-York, à la banque de MM. Winslow, Lanier & Co., à dater du 6 juillet 1874.

3 juillet—6t P. P. — A. LURIA, Caissier.

C. W. RINGGOLD,
Maître de Poste.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et magnifiques bâtiments de cette ligne [illegible] quitteront [illegible] du Nord—

WASHINGTON, Lachesnez, samedi, 5 sept.
VILLE-DE-PARIS, Danré, samedi, 19 septembre
PEREIRE, Sarmond, samedi, 3 octobre,
FRANCE, Lenderny, samedi, 17 octobre.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE :

Première cabine, $125 ; Seconde cabine, $[illegible].

Billets d'excursion à prix réduits.

[illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New-York, ou à A. GRAND, Agent, nov—1an — Gallier Court, Lettre H, N. O.

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE — ET DE LA — NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO, CASTELLAR,
PELAYO, CORTES,
RIVERA, COLON,
QUEVEDO, (d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard. Pour frêt ou passage (excellentes emménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à F. INGATE, agent, No 4 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.

26juill—1an

STEAMERS—LIVERPOOL Ligne d'Etat.

S'il y a des obstacles à la barre ils sont évités par les bateaux allège.

Tous les steamers de cette ligne sont neufs, solides, construits spécialement pour le commerce de la Nouvelle-Orléans, d'une grande puissance et d'une grande vitesse; ils sont commandés par les marins les plus habiles et les plus prudents. Il y a des chirurgiens et des femmes de chambres expérimentés sur chacun d'eux et on n'y néglige rien pour assurer le confort de tous les passagers.

STATE OF LOUISIANA, 2500 tonneaux, Lieut. Johnson, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, [illegible] tonneaux, Lieut George Hamlin, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, [illegible] tonneaux, capt. D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, 2500 tonneaux, capt. Moodie
STATE OF PENNSYLVANIA, [illegible] tonneaux, capt. Knight
STATE OF GEORGIA, 2500 tonneaux, capt. L. Cooper.
STATE OF NEVADA, [illegible] tonneaux, cap. Brass.
STATE OF FLORIDA, 2500
STATE OF INDIANA, 2500 — capt. Sadler.

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe;

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe;

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici;

Elle donne des connaissements pour Brême, Hambourg, le Hâvre, Anvers, Rotterdam, Glascow, et d'autres points bien connus.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF ALABAMA,

partira de son quai, poteau 32, Troisième district; via à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le SAMEDI, — 1874.

N. B.—Les steamers de cette ligne partent aux jours indiqués.

Prix du passage de la Nouvelle-Orléans aux ports ci-dessus mentionnés:

	Salon.	Inter.	Ent.
Liverpool, Glascow, Belfast, Queenstown, Londonderry	$125	$80	$75
Le Havre, Hambourg, Anvers, Rotterdam	135	85	80
Paris, Brême, Manheim, Norvège, Suède, Danemark	145	90	85

De la Nouvelle-Orléans à Glascow, Belfast via New-York (par chemin de fer tout le temps de la N. O. & N. Y.)

Les voyageurs partiront de la Nouvelle-Orléans du pied de la rue du Canal, à 6 heures de l'après-midi, le SAMEDI, 26 sept. et prendront à New York, le steamer "State of Georgia", qui part de New York, le MERCREDI, 30 septembre à midi.

N. B.—Les voyageurs qui prendront cette route éviteront les désagréments, les frais et le retard à New-York.

Prix du passage (y compris le billet de chemin de fer pour New York) à

	salon.	2e cabines.	Entre't.
Belfast, Glascow	$[illegible]		
Liverpool, Londonderry.	128	$80	$54

La compagnie vend à bas prix, des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe;

Des billets—bons pour douze mois—de la Nouvelle-Orléans à Liverpool—aller et retour—à $230 le billet, pour Liverpool, directement, via New-York et vice versa—aller et retour—à $[illegible] le billet.

Les prix sont basés sur la monnaie courante des Etats Unis. Moitié prix pour les enfants âgés de deux à douze ans.

A. K. MILLER & CO., Agents.

Au No 22 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans. 6juillet—1an

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprennent leur service régulier.

	Départs :	
	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Frankfurt	23 sept.	25 oct.
Strassburg	6 oct.	8 nov.
Koeln	20	22
Hannover	3 nov.	6 déc.
Gen. Werder	17	20
Frankfurt	1 déc.	3 janv.
Strassburg	15	17
Koeln	29	31

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane et à la Nouvelle-Orléans:

Chambres..................... $180 en or.
Entrepont.................... 45 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres..................... $180 en or.
Entrepont.................... 45 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres.............. $65 en or.
Entrepont.............. 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,

8 août—1an — Au No 42 de la rue de l'Union.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Havre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et de la Havane.

Les magnifiques steamers de la Compagnie: Germania, Capt. Winzen, Vandalia, Capt. Franzen, Silesia, Capt. Nielsen.

—Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Santander.	De la Nlle-Orléans.
	"Vandalia."		
Janv. 31	Fév. 3	Fév. 6	Mars 11/74
	"Germania"		
Mars 14	Mars 17	Mars 21	Avril 22

En partant de Hambourg, ces steamers touchent au Havre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour ils touchent à la Havane, à Cherbourg, (éventuellement au Havre), pour embarquer ou débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR.

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, ou à Hambourg:

Première Cabine, $[illegible]—Entrepont, $[illegible].

Du Havre, de Hambourg, de Southampton, à la Havane ou à la Nlle-Orléans:

Première Cabine, $[illegible]—Entrepont, $[illegible].

On peut obtenir des billets de passage du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du continent entre le Havre et Cronstadt.

MM. Focke Wilkens & Co., à Galveston, et M. Ernest Cuculiu, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'au lieu de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile en transbordement sur les steamers de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans.

Pour plus amples informations, s'adresser à WILLIAMS, RUPERTI & CIE., Agents-Généraux, 129, Rue de la Commune.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents-Généraux de Passage, 61, Broadway, New York.

F. BROMBERG, Mobile, Agents pour le Passage. 8aout—1an

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES.

Le steamer

HUDSON,

Gager, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 26 septembre, à 8 h. M. M.

Passage..............$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à:

ALFRED MOULTON,

mai—1an — rue Carondelet, No. 61.

Comité Central d'Etat.—En vertu de l'autorisation qui m'a été donnée en ma qualité de Président de la Convention qui a siégé dernièrement à Bâton Rouge, j'ai désigné les membres suivant du Comité Central pour l'Etat:

Alex. DeClouet, St. Martin,
Alfred Roman, St. Jacques,
F. S. Goode, Terrebonne,
A. H. Leonard Caddo,
J. B. Wilkinson, Plaquemines,
Albert Voorhies, Orléans,
Samuel Choppin, Orléans,
W. S. Pike, Orléans,
W. R. Schmidt, Orléans,
J. D. Hill, Orléans,
Arch. Mitchell, Orléans,
Francis Johnson, Orléans,
E. A. Burke, Orléans,
J. J. Mellon, Orléans,
T. Reilly Blanchard, Orléans.

Une réunion du Comité aura lieu, au No 22 de la rue Carondelet, SAMEDI, 5 septembre 1874, à midi.

R. H. MARR, Président.

Nlle-Orléans, 31 août 1874. — 1er sept—6t

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[illegible]

On and after May 31, 1874.

Trains leave depot foot Canal-street as follows: EXPRESS AND MAIL DAILY at 8 a. m.
COAST ACCOMMODATION TRAIN, DAILY (except Sunday) at 4.15 p. m.
Through night express daily, at 4 p. m.

Arrive:

Coast Accommodation (daily except Sunday) at 9.[illegible] a. m.
Express and Mail daily at 3 p. m.
Through night Express, daily at 11 p. m.
The 4 p. m. express train will stop only at regular telegraph stations between this city and Ocean Springs.

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, St. Louis and Charleston.

Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

E. P. SHUTE, General Passenger Agent.

S. H. SCRANTON, General Superintendent. 26 déc

LIGNE DE MOBILE.

[illegible]

A partir du 31 Mai 1874,

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit :

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures.

TRAIN D'AGRÉMENT POUR LES VILLES DE BAINS, (tous les jours, excepté le dimanche) à 4.15 p. m.

Express du soir tous les jours à 4 heures p. m.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans:

Le train d'agrément, (tous les jours, excepté le dimanche) à 9.30 a. m.

Express et malle, tous les jours, à 3 h. P. M.

Express du soir, tous les jours à 11 h. p. m.

Le train express de 4 h. p. m., ne s'arrêtera qu'aux stations télégraphiques régulières entre la Nlle Orléans et Ocean springs.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, St. Louis et Charlotte.

Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel.

E. P. SHUTE, Agent-Général pour les passages.

S. H. SCRANTON, Surintendant-Général. 26 déc

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit : (Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

DEPARTS.	ARRIVÉES.
Express......7.30 A. M.	Express...... 9.40 P. M.
Malle......5.00 P. M.	Malle...... 8.05 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST. LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur-Général. 18 avril

[illegible]

New Orleans, St. Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

DEPART.	ARRIVE.
Express.........7.30 A. M.	Express........ 9.50 P. M.
Mail.........5.00 P. M.	Mail........ 8.05 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent

E. D. FROST, General Manager. april 18

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour.......25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans......15 cents.

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour—

Départs de la Ville.	Départs du Lac.
5 heures A. M.	7 heures A. M.
7½ "	8½ "
9 "	10 "
10½ "	11½ "
Midi	1 P. M.
2 P. M.	3 "
[illegible]	[illegible]

Les dimanches un train partira toutes les demi heures, dès 2 heures de l'après midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

S. H. SCRANTON, Surintendant général.

1avril—6m

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 7½ heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Lafourche et Lockport, sera transporté aux taux de frêt du bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au delà de Brashear, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur les marchandises expédiées pour ces points devront être faits avant l'expédition, avec Thomas Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédient plus que par chemin de fer.

Avis, que le frêt sera promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDERLY, Surintendant.

Pour frêt ou passage s'adresser au coin de la rue Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de frêt après 3 heures.

Pour—CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DE LA — Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

QUATORZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Primes de l'année expirée le 31 Décembre 1

Sur les risques d'incendie	$414,663 66	
Sur les risques de mer	101,130 [illegible]	
Sur les risques de rivières	42,574 [illegible]	
Total des primes		$558,366 34
En transit—primes non expirées le 31 décembre 1873	$128,606 96	
En moins — Primes remboursées	11,776 88	
		$137,382 81
Montant net des primes		$421,276 [illegible]
Réassurances	$ 41,[illegible]	
Pertes par le feu	$[illegible],070 07	
Pertes sur mer	67,173 00	
Pertes sur rivières	9,774 81	
		$380,017 04
Dépenses, taxes, etc., intérêt	17,401 45	
Commissions des affaires d'agences	7,796 87	
Réduction (rebate) aux assurés	30,773 00	
Intérêt semi-annuel sur le capital		
Cinq pour cent payé en août 1873	$[illegible]	
Cinq pour cent payable en février 1874	25,000 00	
	50,000	$27,914 [illegible]
Réservé pour réclamations non réglées		$ 3,[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit :

En caisse	$ 46,467 15
Billets à recevoir, pour primes	15,077 15
Bonds de la ville et autres bonds	126,[illegible]
Actions de la Compagnie du gaz et autres	67,514 00
Billets en garantie et billets hypothécaires	275,726 00
Primes en voie de recouvrement	104 270 [illegible]
Comptes en suspens	3,580 79
Primes d'agence pour décembre	11,012 [illegible]
Mandats	6,770 00
Succursale	4,364 21
Louisiana Cotton Factory	1,079 [illegible]
Propriété au coin des rues Canal et Camp	78,952 77
Autres propriétés foncières	20,132 [illegible]
Dû par des Compagnies d'assurance	7,405 70
	$974,805 77
Dépréciation	97,[illegible]
Val. sur le marché, au comptant	$878,[illegible]

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Risques non expirés	128,606 96
Intérêt sur le capital, dû en février	25,000 00
Intérêts et dividendes non collectés	11,115 [illegible]
Effets à payer	1,716
Réclamations non réglées	[illegible] 75
Réserve de 2½ pour cent sur les pertes	10,145 97
	676,[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 9 de janvier A. D. 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Au No 140 de la rue Gravier, Nlle-Orléans.

Le dividende—intérêt semi-annuel de cinq pour cent, dû le premier lundi de février, sera payé aux actionnaires à partir de la dite date.

DIRECTEURS :

Geo. Urquhart, M. Payne,
H. Gally, Placide Forstall,
G. W. Rabcock, Aug. Reichard,
T. Reilly Blanchard, E. Miltenberger,
A. Schreiber, W. B. Schmidt
Chas. Lafitte, J. Tuyes.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'Abeille (édition quotidienne, $[illegible] par an; édition hebdomadaire, $[illegible]). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, [illegible].

MAISON ETABLIE EN 1855.

Dépôt des Moulins à Coton "Eagle" — ET DE — MACHINES DE TOUTE SORTE — DE — W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St-Charles, coin Union, Nouvelle-Orléans.

LE plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte qu'il y ait au Sud se trouve prêt pour livraison immédiate au Dépôt de Machines de W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle Orléans. Comme M. Cushing est l'Agent des plus grandes et des plus recommandables fabriques de ce pays, toutes les Machines sortant de ses magasins sont entièrement garanties sous tous les rapports. L'attention spéciale des Planteurs est appelée sur ce fait que le meilleur MOULIN A COTON qui existe et les meilleurs APPAREIL A SUCRE, les meilleures CHAUDIERES A SUCRE et les meilleures MACHINES A VAPEUR sont vendus par cette maison. Son assortiment en ARBRES DE COUCHE, POULIES, COUSSINETS et MANCHONS d'Arbre de Couche, est le plus grand qu'on puisse trouver aux Etats-Unis.

Les Marchands de la Campagne qui voudront agir comme agents de la maison recevront les commissions les plus libérales.

Aux dernières Foires de l'Etat, les Prix suivants—les plus remarquables qui aient encore été obtenus, ont été décernés à l'Agence Cushing :

Médaille en or pour la meilleure Machine à Vapeur Stationnaire.

Médaille en or pour les meilleurs Moulins à Scie.

Médaille en or pour le meilleur Evaporateur de Sucre.

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Head Blocks) de Moulin à Scie.

Premier Prix pour la meilleure Machine à Bûcher.

Premier Prix pour le meilleur Moulin à Maïs.
Premier Prix pour le meilleur Moulin à Coton.
Premier Prix pour la meilleure Presse à Coton.
Premier Prix pour la meilleure Vis à Coton de Newell.

Premier Prix pour le meilleur Ventilateur pour Machine à Vapeur.

Premier Prix pour les meilleures Poulies.

Premier Prix pour les meilleurs Arbres de Couche (Shafts).

Premier Prix pour les meilleurs Manchons d'Arbres de Couche (Couplings).

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Hangers).

Premier Prix pour la meilleure Presse à Foin.

Premier Prix pour les premières Scies Circulaires.

Premier Prix pour la meilleure exposition d'ouvrages en cuivre à l'usage des Plombiers, des pompes d'installation de Gaz, etc.

Premier Prix pour les meilleures Machines à faire les Bouteilles et les Barils.

Onze Premiers Prix pour les Machines à raboter, et Machines à travailler le bois.—Un grand nombre d'autres Prix pour la meilleure et la plus grande exposition de Machines.

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNÉ.

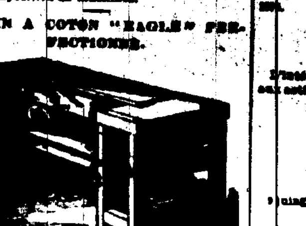

La grande popularité des Moulins à Coton de l'Aigle est fondée sur le fait bien connu qu'ils sont les plus sûrs, les plus forts et les mieux construits de tous les Moulins à Coton connus. Ces Moulins tournent plus légèrement que tous autres, ce qui est un grand avantage pour les Planteurs qui se servent de Mulets et Chevaux. Tous les bons Planteurs qui font usage du Moulin de l'Aigle, certifient que lorsque leur coton est envoyé sur le marché, il obtient toujours le prix le plus élevé, parce qu'il produit un échantillon plus fin et meilleur qu'aucun autre Moulin à Coton.

Plus de 17,000 de ces Moulins célèbres ont déjà été vendus par le Soussigné, qui en est l'Agent depuis 20 ans; et pendant cette longue période jamais un seul Moulin n'a été rejeté ou retourné, malgré le nombre immense qu'il en a été vendu.

Les Hérissons des Moulins à Coton de l'Aigle ont 12 pouces de diamètre, par conséquent ils ont 3 pouces de plus que ceux de presque tous les autres Moulins. Il s'ensuit —en sorte qu'un Moulin de l'Aigle de 40 scies par exemple, a un plus grand nombre de dents qu'un moulin de 50 scies de quelque autre que ce soit qui n'ont que 10 et même 9 pouces de diamètre, ce qui constitue un avantage important quand il s'agit d'un plus grand moulin.

Les planteurs qui désirent un Moulin recommandable, d'une réputation établie, peuvent acheter un Moulin à Coton de l'Aigle, avec la certitude de ne pas être trompés, et ils auront un Moulin qui est reconnu par les plus anciens et les meilleurs planteurs du pays comme étant le meilleur Moulin à Coton en usage. Le soussigné en tient constamment un grand stock dans ces magasins de la Nouvelle-Orléans, toujours prêts à être expédiés par le retour.

Les planteurs doivent avoir soin d'indiquer s'ils veulent un Moulin avec la Grande Roue à main droite ou à main gauche.

La Salle de Coton qui a reçu le grand prix à St-Louis et qui a rapporté aux milliers de dollars au plus grand nombre de Foires d'Etats, avait été garnie dans des Moulins à Coton de l'Aigle.

PRIX :

[illegible]

Tous ordres doivent être adressés à :

W. L. CUSHING,

No 61, rue St-Charles, Nlle-Orléans.

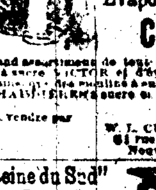

MOULINS À SUCRE VICTOR ET Evaporateurs de COOK.

Un grand assortiment de toutes grandeurs de moulins à sucre VICTOR et Evaporateurs de COOK ainsi que des moulins à sucre de NILES, et des CHAUDIERES à sucre en fer du Tennessee.

A vendre par

W. L. CUSHING,
61 rue St-Charles,
Nouvelle-Orléans.

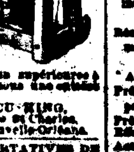

"La Reine du Sud" Moulins à Maïs ET A FARINE DE STRAUB.

Ces moulins célèbres sont bien supérieurs à tous les autres et sont vendus avec une entière garantie par

W. L. CUSHING,
61 rue St-Charles,
Nouvelle-Orléans.

MACHINES A VAPEUR PORTATIVES DE AMES.

1,600 EN USAGE.

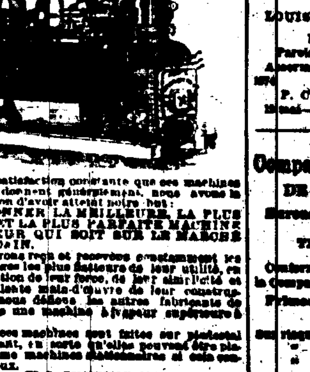

Par la satisfaction constante que ces machines à vapeur donnent généralement, nous avons la satisfaction d'avoir atteint notre but :

DE DONNER LA MEILLEURE, LA PLUS FORTE ET LA PLUS PARFAITE MACHINE A VAPEUR QUI SOIT SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN.

Nous avons reçu et recevons constamment les témoignages les plus flatteurs de leur utilité, en considération de leur force, de leur simplicité et de l'excellente main-d'œuvre de leur construction, et nous défions les autres fabricants de construire une machine à vapeur supérieure à la nôtre.

Toutes ces machines sont faites sur piédestal indépendant, en sorte qu'elles peuvent être placées comme machines stationnaires et cela convient mieux.

W. L. CUSHING, Nlle Orléans.

CHAUDIERES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

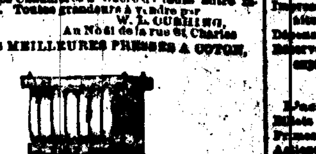

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur Fer du Tennessee et ont donné la plus entière satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des Chaudières à Sucre de toute autre fabrique. Toutes grandeurs à vendre par

W. L. CUSHING,
Au No. 61 de la rue St Charles

LES MEILLEURES PRESSES A COTON.

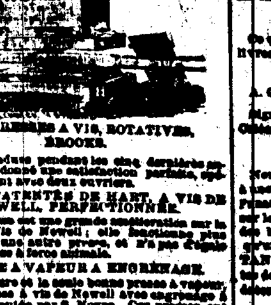

LES PRESSES A VIS, ROTATIVES, BROOKS.

ont été vendues pendant les cinq dernières années, et ont donné une satisfaction parfaite, opérant aisément avec deux ouvriers.

PRESSE PATENTÉE DE HART, A VIS DE NEWELL, PERFECTIONNÉE.

Cette presse est une grande amélioration sur la Presse à Vis de Newell; elle fonctionne plus vite qu'aucune autre presse, et n'a pas d'égale comme presse à force animale.

PRESSE A VAPEUR A ENGRENAGE.

La meilleure de la seule bonne presse à vapeur; c'est la presse à vis de Newell avec engrenage à friction inventée par S. Noyes. Ces presses ont été employées pendant les six années passées par quelques uns des plus grands Planteurs et peuvent presser 60 balles par jour. Une de ces presses peut-être vue en opération à la FABRIQUE D'HUILE UNION, en cette ville.

Les planteurs désireux d'une bonne presse à coton, soit presse à main, soit à vapeur, trouveront les presses ci-dessus les meilleures du marché et à des prix très bas. A vendre ainsi que les véritables Vis de Newell, de toutes grandeurs, telles qu'elles ont été manufacturées par Brennan & Co.

A VENDRE CHARLES COTTON GIN DEPOT, par W. L. CUSHING,

Nouveau — No 61 rue St-Charles, Nlle-Orléans.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DES — Marchands de la Nlle-Orléans,

No. 126, RUE DU CANAL.

VINGTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant—

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1874, y compris les risques non expirés de l'année précédente :

Sur risques feu	$[illegible]	
Sur risques de mer	[illegible]	
Sur risques de rivières	[illegible]	
Total des primes		[illegible]
En moins—primes non expirées		[illegible]
Total net des primes, le 31 mai 1874		719 [illegible]
Pertes payées :		
Sur risques d'incendie	$[illegible]	
Sur risques de mer	[illegible]	
Sur risques de rivières	[illegible]	
Taxes, dépenses, intérêts	[illegible]	
Réassurances, primes remboursées, profits et pertes	[illegible]	
Réservé pour pertes non encore réglées	[illegible]	[illegible]
Bénéfice		[illegible]

L'Actif de la Compagnie est comme suit :

Propriétés foncières	[illegible]
Bonds de la ville	[illegible]
Actions de banques et de chemins de fer	[illegible]
Billets garantis par hypothèques	[illegible]
Billets garantis	[illegible]
Billets à recevoir	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
Bonds de l'Etat	[illegible]
Actions d'assurances	[illegible]
Actions du Vallette Dry Dock Comp.	[illegible]
Actions du Levee Steam Cotton Press	[illegible]
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company	[illegible]
Bonds hypothécaires du Tanners Association	[illegible]
Bonds hypothécaires du Odd Fellows Hall	[illegible]
En caisse	[illegible]
	$1,[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

C. W. FOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, pardevant moi, le 5 juin 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.
Au No 140 de la rue Gravier.

L'intérêt habituel de dix pour cent est payable aux actionnaires, sur demande.

— DIRECTEURS —

P. Maspero, M. Puig,
B. A. Chedraiz, D. Mc Coard,
P. Fourchy, J. M. Allen,
L. F. Generes, S. L. Reif,
M. W. Smith, Chas. Lafitte,
J. J. Fernandez.

9juin

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

— Assure contre —

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIÈRES.

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues		$[illegible]
Pertes par incendie sur mer et rivières payées	$[illegible]	
Réassurances, réductions de taux, dépenses, etc.		[illegible]
		[illegible]
Total de l'actif		$[illegible]

DÉCLARÉ:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS :

Henry Abraham, B. Katz, Louis Schneider
A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt,
H. A. Bohinger, Th. Lilienthal, R. Sieg,
Chas. Engsfeld, E. F. Del Bondio, C. H. Miller,
Louis Scherck, H. Hicks, S. L. Nastic,
J. B. Schwarz, Chas. Engsfeld, H. Pohlmann,
Louis Schwarz, M. Frank, F. Richert,
K. Weissenbach, H. R. Gogreve, F. Bader,
B. Wildermann

[illegible]

DIX-SEPTIÈME TABLEAU ANNUEL

Compagnie d'Assurance " Hope" DE LA NLLE-ORLÉANS,

Bureau No. 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874......$[illegible]

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans,

Assermenté et signé pardevant moi le 15 mai 1874.

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public
15mai—1m No. 140, rue Gravier.

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Bureau, No 8 de la rue St-Pierre.

TROISIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Primes reçues dans l'année expirée le 30 Juin 1874.

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRAHAM, Secrétaire.

Signé sous serment, pardevant moi, à la Nlle-Orléans, ce 2me jour de juillet 1874.

ADR. DOMICOUCET, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1874.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé est déclaré et porté au crédit des billets d'actions (stock notes), également qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1874 sera payé à dater du [illegible] jour du mois d'août 1874.

DIRECTEURS :

R M Davis, Jos David
A Socola, M Serwin
J Mi[illegible], David Hughes
Ernest Pragst, J J Raino
N A Lisnibiel, F Sancho
B [illegible], H Manuel
J Sambola, B Dumestre
J H Gourdain, S Chauvin
V [illegible], J Newhouse
J B Robert, F Aostelli
A Huber, N Bongaerts

VINGT-CINQUIEME ETAT ANNUEL — DE LA — Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

25 Mai 1874.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1874—

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 25 mai 1874.

W. H. EVANS,
Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement du quatrième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, un DIVIDENDE de VINGT CINQ pour cent sera payé, COMPTANT, à dater du 25 juin prochain, aux assurés qui y ont droit.

— DIRECTEURS —

Thos. A. Adams, Saml B. Newman
Saml H. Kennedy, G. T. Beddecke,
John Phelps, A. G. Ober,
Adam Thomson, Henry Abraham,
P. M. Strong, Victor Meyer,
Joseph Bowling, Edward J. Gay,
Jno. M. Sandidge, Simon Hernsheim,
Simon Forcheimer, Jos. H. Walls,
R. E. Post, A. Levi,
Edward Pilsbury, Jno. S. King,
Chas. E. Slayback, Frederick Camerden,
David Wallace, J. L. Harris,
Andrew Stewart, Joseph Stone.

6 mai—

Premier état annuel — DE — L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Au No. 126 de la rue du Canal,

Le 12 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant :

Primes reçues dans la partie fractionnelle de l'année expirée le 31 décembre 1873.

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. T.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 5 janvier A. D. 1874.

JOHN G. EUSTIS, notaire public.
Au No. 35 de la rue Carondelet.

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

Année expirée le 31 [illegible] 1874.

[illegible]

I. N. MARKS, Président.

L. A. FOURNIER, Trésorier.

1août—

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du vendredi, 27 Février '74

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Michel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau qui précède exact.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ce [illegible] Mar 1874.

JULES [illegible], N. P.

Exact :

P. FOURNIER,
R. S. KERP,
A. W. BOSWORTH,

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYE........$500,000

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL.

Année 1874.

[illegible]

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1874—

JNO. G. GAINES, JAS. I. DAY,
E. J. HART, GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP,
HUGH WILSON, A. M. BAYLY.
R. BISCOE, JAMES BYRNES,
I. N. MARKS, J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY, LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR, W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER, R. ALCUS,
J. WEIS, E. T. TORIAN,
R. W. TAYLOR, SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS, ISAAC L. HAAS.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices contre l'incendie, les risques de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle toutes les pertes aux conditions les plus libérales et les paie promptement, à son bureau, No 61 de la rue du Camp, coin Commune. [illegible]

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL — DU — Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873 :

[illegible]

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHER, Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire soussigné, ce seizième jour de janvier, A. D. 1874 en foi de quoi j'atteste ma signature et le sceau.

ANDREW HERO, Notaire Public.

17 janv—1m

ETAT — DE — L'Atlas Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

126.......... RUE DU CANAL.

BUREAUX DE L'ATLAS INSURANCE COMPANY, No 126 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1874.

Conformément aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant :

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.

D. E. TAYLOR, Secrétaire.

Déclaré sous serment et signé pardevant moi, ce 27 juillet, A. D. 1874.

J. G. EUSTIS, Notaire Public.

Officiers :

Wm. H. Stevenson, Président.
D. E. Taylor, Secrétaire.
E. F. Parmly, Trésorier.
Wm. L. Stanford, Vérificateur.

Directeurs :

S. G. Wilder, Nouvelle-Orléans.
Paul Duchesne, Nouvelle-Orléans.
J. G. Farham, Nouvelle-Orléans.
Wm. B. Hodges, Nouvelle-Orléans.
Wm. B. Scott, Nouvelle-Orléans.
J. F. Randolph, Nouvelle-Orléans.
Leonard Pech, Nouvelle-Orléans.
B. Blakley, Nouvelle-Orléans.
Wm. L. Stanford, Nouvelle-Orléans.
E. F. Perry, Nouvelle-Orléans.
E. F. Parmly, Nouvelle-Orléans.
Wm. H. Stevenson, Nouvelle-Orléans.
F. Mathorne, Nouvelle-Orléans.
George Mitchell, Nouvelle-Orléans.
William G. James, Nouvelle-Orléans.
Geo. J. Stevenson, Canada.
B. L. Craw, Michigan.
Prof. A. J. Sawyer, Chicago, Ill.
Thos. M. Nelson, Canada.

THE LABORING [illegible] and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS:

ARISTIDE GERARD, Président.
EMILE DEBUYS, Vice-Président.
DURGAC HALPHEN, Secrétaire.
ULGER LAUVE, Trésorier.

BUREAU DES DIRECTEURS :

Jules Tuyes, Jean Langles,
Alphonse Tertrou, Camille L. Kernion,
F. Lambert Ricard, Wm. R. Schmidt,
Chas. Balthazar, Emile DeBuys,
Aristide Gérard.

COMITÉS :

[illegible]

BUREAU DE L'ASSOCIATION:

[illegible]

Commercial Insurance Company of New Orleans.

[illegible] ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant :

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. H. [illegible], Président.

WALTER [illegible], Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment pardevant moi, ce [illegible] avril 1874.

EDWARD [illegible], Notaire Public.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu d'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital [illegible] payable [illegible].

Mechanics' and Traders' INSURANCE COMPANY.

Au No 24 de la rue Carondelet.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce [illegible] 1873.

CHAS. A. AUDRY, Notaire Public.

[illegible]

DIRECTEURS.

C. W. A[illegible], J. A. Green
A. J. A[illegible], L. Haas,
J. A. Br[illegible], T. M. Hyde,
W. T. H[illegible], J. D. Hill,
[illegible], S. Lanphier,
Sam. B[illegible], Albert L. Moore,
C. E. C[illegible], [illegible] Myers,
John D[illegible], J. Mellon,
Geo. W. [illegible], Edward Nalle,
J. E. G[illegible], W. Santall,
Lloyd R. Coleman, E. Thompson,
Lucien [illegible], Frederick Wing,
J. A. Du[illegible], W. Wood,
Fred. E[illegible], [illegible] A. Wilts,
Benjamin [illegible], E. Waterman.

RAPPORT SUR L'ETAT — DE LA — Banque Nationale de l'Etat A LA NOUVELLE-ORLEANS, DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE, A la clôture des affaires, le Vendredi, 1er Mai 1874.

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHARLES L. C. DUPUY, caissier de la Banque Nationale de l'Etat, de la Nouvelle-Orléans, déclare que je crois le tableau qui précède exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 12 mai 1874.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—Témoins :

ALF. MOULTON,
A. M. BOYER,
CHAS. E. [illegible]

Sun Mutual Insurance Company.

Capital.........$500,000

Dividende payé sur les actions—Dix pour cent.

Dividende sur primes participantes—[illegible] payé au comptant.

EXTRAIT DE L'ETAT—

[illegible]

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1874.—

JNO. G. GAINES, JAMES BYRNES,
E. J. HART, J. L. HARRIS,
HENRY RENSHAW, LIONEL C. LEVY,
HUGH WILSON, W. B. SCHMIDT,
R. BISCOE, RICHARD FLOWER,
I. N. MARKS, J. WEIS,
CHAS. MACREADY, R. W. TAYLOR,
W. E. SEYMOUR, J. C. MORRIS,
JAMES I. DAY, R. ALCUS,
GEO. JONAS, E. T. TORIAN,
EMORY CLAPP, SCOTT McGEHEE,
A. M. BAYLY. I. L. HAAS.